

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moulton-Chicheboville s'est réuni le lundi 5 décembre 2022 à 18 heures à la mairie de Moulton-Chicheboville, sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moulton-Chicheboville.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Madame Laurence LAUNAY
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Monsieur Dominique MORIN
Madame Virginie MUTREL
Madame Sophie PALLU
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Céline ROQUET
Madame Sylvie SALLÉ
Madame Céline VITCHEN

Étaient absents excusés :

Monsieur Daniel BUISSON
Madame Sandra DUCELLIER
Madame Catherine GATEY
Monsieur Thierry LECOQ
Madame Christel POIROT

Monsieur Jean-Michel MARCHAND a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents, s'assure que le quorum est bien rempli et propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

CHARTRE MONALISA

En l'absence de Madame POIROT qui a travaillé plus particulièrement sur ce dossier, Madame la Présidente présente rapidement l'objet de cette charte que le C.C.A.S. s'apprête à signer en partenariat avec l'ADMR d'Argences. La charte Monalisa est un outil destiné à tous ceux qui ont un projet de lutte contre l'isolement social. Elle permet d'offrir aux personnes en situation d'isolement, des rencontres, des activités et des moments de convivialité. Elle offre des repères pour créer son équipe, des axes pour définir son projet, des principes éthiques pour guider ses actions, tels que la non-discrimination, l'accès à l'information, le libre choix, le consentement éclairé et la participation de la personne, le droit à la renonciation, le respect des liens familiaux et sociaux, la confidentialité...

A l'heure actuelle, deux bénévoles se sont proposés pour signer cette charte, mesdames RETOUT et DELAUNAY. Elles entreront petit à petit en contact auprès des personnes isolées et vulnérables et se proposent de s'investir dans les différentes actions mises en place par le C.C.A.S. auprès des aînés notamment.

Des points seront faits régulièrement sur les actions entreprises et les retours de la population à ce propos.

FSL

Le C.C.A.S. est saisi d'une demande de soutien financier par le Département du Calvados pour alimenter le Fonds de Solidarité Logement (FSL). Ce fonds intervient non seulement pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou des familles en difficulté, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer un accompagnement social lié au logement. Il permet enfin de financer de nombreux dispositifs d'intermédiation locative favorisant des parcours progressifs vers un logement autonome pour des personnes en difficultés. A Moulton-Chicheboville, le montant annuel de la participation au titre du FSL est de 564,08 € (population 2022 - Insee : 3318 habitants X 0,17 €).

DOSSIERS D'AIDES SOCIALES

Lors de cette séance, 3 dossiers de demandes d'aides sociales ont été examinés.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe le C.C.A.S. qu'une opération a été lancée jusqu'au 16 décembre, en partenariat avec l'épicerie solidaire, de boîtes à chaussures « de Noël ». Les habitants de la commune sont amenés à déposer en mairie une boîte à chaussures destinée à un homme, une femme ou un enfant, garnie, à l'intérieur d'une petite douceur salée, d'une petite douceur sucrée, d'un petit cadeau ou d'un jouet, d'un petit produit cosmétique et d'un petit mot pour faire plaisir. La boîte en elle-même pourra être décorée ou emballée. Ces boîtes sont destinées aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Monsieur Thierry PROFIT souligne que, l'année dernière, la ville de Cagny avait réalisé une telle opération et que ce petit geste a été très apprécié par les usagers de l'épicerie.

Fin de séance : 18 heures 35

Fait à Moulton-Chicheboville, le 15 février 2023



Jean-Michel MARCHAND
Secrétaire de séance

Coralie ARRUEGO
Maire de Moulton-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.50.28.86.72
Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr